

Écoles et programmes à projet particulier, vocation, concentration

MEQ/CA du CSSRS/CÉ/CA Corpo

Établissement d'une école aux fins d'un projet particulier (art. 240, LIP)

- Sacré-Cœur
- Enfants-de-la-Terre
- Le Goéland

Démarche pour l'établir

- 1^{er} : Groupe de parents (demande)
- 2^e : Comité de parents (consultation)
- 3^e : CA du CSSRS (résolution)
- 4^e : Ministre de l'éducation (approbation)

- Règles de reconnaissance à respecter et demande de renouvellement
- Ajustements obligatoires et importants de la grille-matières (conseil d'établissement)
- Reddition de comptes à l'organisme provincial

Sélection d'élèves

- Sacré-Cœur
- Enfants-de-la-Terre

Coût :

- Sacré-Cœur (115 \$) - conseil d'établissement
- Enfants-de-la-Terre (2 150 \$) – CA de la Corporation des parents
- Le Goéland : 0 \$

Transport (CA du CSSRS) :

- Sacré-Cœur : 100 \$*
- Enfants-de-la-Terre : Aucun transport

MEQ/CÉ/Équipe-école/CA (transport seulement) CÉ/Équipe-école/CA (transport seulement)

Projets pédagogiques particuliers reconnus provincialement

- Mitchell-Montcalm (Arts et culture, Art, com. et technologie et Musique)
- Triolet (Sport-études)
- Montée (Arts de la scène)
- Inter. du Phare (Programme d'éducation internationale-PEI)
- Sacré-Cœur (Musique)

Démarche pour reconnaissance

- 1^{er} : Conseil d'établissement
- 2^e : Comité de parents (consultation)
- 3^e : Ministre de l'éducation (approbation) sauf pour PEI

- Coordination/supervision d'un organisme provincial
 - Ministère
 - SEBIQ
- Règles de reconnaissance à respecter et demande de renouvellement
- Ajustements obligatoires et importants de la grille-matières (conseil d'établissement)
- Reddition de comptes à l'organisme provincial

Sélection d'élèves :

Tous les projets particuliers de ces écoles

Coût (conseil d'établissement) :

- Arts et culture : 280 \$
- Art, com. et technologie : 300 \$
- Musique : 650 \$
- Sport-études : 1 000 \$ à 4 000 \$
- Arts de la scène : 520 \$
- Programme d'éducation inter.- PEI : 575 \$

Transport (CA du CSSRS) :

0 ou 100 \$*

Projets pédagogiques particuliers de type concentration-vocation reconnus par le CSSRS

- Voie Sciences (Montée)
- Santé globale (Triolet et Montée)
- Cheerleading (Inter. du Phare)
- Pédagogie alternative (Écollectif)

Démarche de mise en place

- 1^{er} : Conseil d'établissement

- Ajustements importants de la grille-matières (conseil d'établissement)
- Aucune reddition de comptes exigée

Sélection d'élèves :

Tous ces projets particuliers

Coût (conseil d'établissement) :

- Voie Sciences : 520 \$
- Santé globale : Triolet : 675 \$ / 725 \$
Montée : 600 \$
- Cheerleading : 400 \$ / 500 \$
- Pédagogie alternative : 0 \$

Transport (CA du CSSRS) :

- Voie Sciences (Montée) : 0 ou 100 \$*
- Santé globale : Triolet : 0 ou 100 \$*
Montée : 0 ou 100 \$*
- Cheerleading : 0 ou 100 \$*
- Pédagogie alternative : 0 ou 100 \$*

CÉ/Équipe-école

Projets pédagogiques particuliers de type concentration approuvés par l'école

- Parcours scientifique (Mitchell-Montcalm)
- Vie active (Internationale du Phare)
- Jeux vidéo (Internationale du Phare)

- Ajustements importants de la grille-matières (conseil d'établissement)
- Aucune reddition de comptes exigée

Sélection d'élèves :

Uniquement le Parcours scientifique

Coût (conseil d'établissement) :

- Parcours scientifique : 400 \$
- Vie active : 0 \$
- Jeux vidéo : 150 \$

Transport

0 \$, car élèves du territoire d'appartenance

*Selon certaines modalités

+ 35 % pour la mensualité STS si attribué

NB : Tous les coûts peuvent être modifiés sans préavis.

CÉ/Équipe-école

Autres projets pédagogiques particuliers approuvés par l'école

- Santé globale au primaire (9)
- École communautaire entrepreneuriale-ECE primaire (2)
- École verte Brundtland primaire (15)
- Anglais intensif (2)
- Anglais enrichi

NB : Le nombre d'écoles () peut varier d'une année à l'autre.

- Peu ou aucun ajustement de la grille-matières (conseil d'établissement)
- Aucune reddition de comptes exigée

Sélection d'élèves :

Aucune – élèves du territoire d'appartenance

Coût

Aucun

Transport

0 \$, car élèves du territoire d'appartenance